

Beauchamp

Journal municipal d'informations

Bimestriel Janvier / Février 2016

#9

L'accueil du jeune enfant à Beauchamp



 Ville de
Beauchamp



Rejoignez-nous !



Pour consulter
ce bulletin
flashez ce code

www.ville-beauchamp.fr



DIAGNOSTIC IMMOBILIER BÂTIMENT CONSEIL

Nos prestations

DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

- Loi Boutin • Loi Carrez • Diagnostic gaz • Expertise plomb
- Diagnostic amiante • Diagnostic termites
- Diagnostic électricité • Etat des risques naturels
- Performance énergétique tous bâtiments



95250 Beauchamp

Tél. : 01 34 15 12 31 - 06 19 24 77 69

www.dibc.fr - contact@dibc.fr

OPTIQUE BEAUCHAMP



**Nouveau
Visuel à venir
ce jour**

**Se déplace à domicile
sur rendez-vous!!!**



Votre opticien Mr COLS Félix
vous accueille
du Mardi au Samedi
de 10H à 13H et de 14H30 à 19H

155 Chaussée Jules César
95250 Beauchamp



Tél: 01.34.18.01.10 ou 07.81.19.15.95
@: optiquebeauchamp@gmail.com

OFFRE SPECIALE!!!

Une monture + verres achetés*

--> une solaire de marque offert!!!!

Tapiserie Décoration

Sièges tous styles - Rideaux - Coussins
Cannage & paillage traditionnels

MH
d'
Marianne
d'HARDIVILLERS



travail soigné et de qualité

déplacements et devis gratuits uniquement sur rendez-vous

06 50 45 52 34

39 bis rue de la gare • la frette sur seine

Beauchamp Fleuri

13, avenue de la Gare - Beauchamp

Tél. 01 77 02 56 25



Toutes compositions florales
Commandez par téléphone
et réglez par

Cannelle Fleurs

15 ter, bd Charles de Gaulle - Sannois

Tél. 01 34 10 96 80



Spécialiste des marques de chaudière :
VIEHMANN **De Dietrich**

NOUVEAU : Nous vous accueillons dans notre showroom privé dédié au chauffage sur rendez-vous

Plomberie

- Installation sanitaire
- Création de salles de bains
- Dépannage
- Inspection caméra
- Dégorgement de canalisations
- Pose et entretien adoucisseur d'eau



Nos qualifications :



Chauffage

- Installation de chaudière fioul / gaz condensation
- Entretien de chaudière
- Ramonage chaudière
- Dépannage



189, boulevard André Brémont • ZAE Saint-Leu / Le Plessis-Bouchard 95320 Saint-Leu-La-Forêt
Stéphane Vue • Tél : 06 60 45 23 91

Tél : 01 39 32 96 71 • Fax : 01 39 32 97 13 • Email : asv8@wanadoo.fr • www.societeasv.fr

Sommaire

Janvier / Février 2016

Beauchamp, ma ville

ÉDITORIAL 04

PETITE ENFANCE 05

L'accueil du jeune enfant à Beauchamp

EN BREF 06

SOCIAL 07

Ateliers informatiques

ENVIRONNEMENT 08

Modification des jours de collecte

TRIBUNES D'EXPRESSION 09

Ma vie à Beauchamp

RENDEZ-VOUS 10

ANIMATIONS 11

ALBUM 12

ASSOCIATIONS 14

LE CARNET 15

Etat civil, agenda



06 En bref



10 Rendez-vous

THÉ DANSANT

Dimanche 24 janvier 2016
de 14 h à 18 h - Salle des Fêtes

11 Animations

Participation de 10 €

Les prochains Thé Dansant...

- Dimanche 21 février 2016
- Dimanche 17 avril 2016

Réservations & renseignements :
Service Animation Ville
01.30.40.57.87
animationville@ville-beauchamp.fr



Hôtel de ville

 Place Camille Fouinat - 95250 Beauchamp

 01 30 40 45 45

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30-12h / 13h30-19h

Mardi, mercredi, jeudi : 8h30-12h / 13h-17h30

Vendredi : 8h30-12h

Samedi (permanence) : 8h30-12h

Beauchamp Infos #9 - Janvier / Février 2016

Le magazine municipal d'informations de la ville de Beauchamp
Directeur de la publication : Francine Occis, maire de Beauchamp • Directeur de la communication : Christine Hook • Rédaction, Recherche iconographique : service communication • Photos : Mairie de Beauchamp, Fotolia, photoAlto • Impression, régie publicitaire : Editions BUCEREP : 54 bis, rue Alsace-Lorraine - BP 41435 - 31074 Toulouse Cedex 6 - Tél. 05 61 21 15 72 - Fax 05 61 23 02 41 - e.mail: contact@bucerep.com - http://www.bucerep.com/Dépôt légal : à parution
Imprimé en 5500 exemplaires sur du papier issu de forêts gérées durablement.
© La reproduction totale ou partielle de cet ouvrage (y compris les annonces publicitaires) créé par le Groupe BUCEREP est interdite, à moins d'autorisation spéciale - vente interdite.

Éditorial

Meilleurs vœux 2016



Chers amis
Beauchampois,

Le 11 novembre, au monument aux morts, nous rendions hommage à ceux qui avaient fait le sacrifice de leur vie, pour garantir notre liberté. Les enfants des écoles y étaient associés pour les sensibiliser et promouvoir auprès d'eux l'histoire de notre pays, le sacrifice de nos anciens et les valeurs républicaines de la nation française. En ce jour de mémoire, ils nous ont émus en relisant des lettres de poilus, en récitant le Dormeur du Val..., en chantant la Marseillaise.

Deux jours plus tard, de terribles événements ont frappé notre pays et l'Île de France et là, concrètement, nos enfants ont pu prendre conscience que tous partageaient le chagrin des familles touchées, que notre pays tout entier manifestait sa solidarité et sa volonté de rester debout devant l'intolérance, de faire face dans l'intérêt de tous.

Le 28 novembre, des enfants de Beauchamp se sont rendus à l'Arc de Triomphe. Dans une ambiance solennelle, impressionnante, ils ont ravivé la flamme qui commémore en permanence l'héroïsme de nos aïeux et l'engagement du pays à perpétuer leur mémoire et leur dévouement. La qualité de leur Marseillaise sous l'Arc, leur concentration, leur sérieux, leur émotion montrent l'importance de notre devoir à tous, familles, enseignants, institutions, d'accompagner l'émergence, dans leur personnalité, de ce patriotisme indispensable à nos sociétés démocratiques. N'oublions pas notre devise : «liberté, égalité, fraternité».

Permettez-moi de formuler des vœux sincères de joie, de santé et de réussite pour vous tous, mais aussi et surtout des vœux de paix, d'unité nationale et de rassemblement républicain !

Pour vous et avec vous
Francine Occis
Maire de Beauchamp

Vos élus sont à votre disposition

Permanence sans rendez-vous

Le 13 février, de 10 h à 12 h, permanence sans rendez-vous en mairie, du Maire et des membres de son équipe, pour les rencontrer et aborder les sujets qui vous préoccupent.

RÉCEPTION DU MAIRE,
Francine OCCIS :
sur rendez-vous
au 01.30.40.45.29

RÉCEPTION DES ADJOINTS AU MAIRE sur rendez-vous :

- **Jacques LECUREUR,**
A la modernisation du service public, au sport, à la démocratie de proximité.
- **Isabelle MERLAY,**
Aux affaires scolaires et périscolaires, au centre de loisirs, et à la restauration scolaire.
- **Pierre ANDRIEUX,**
Aux affaires budgétaires et financières.
- **Danièle IDJAKIREN,**
A l'action sociale, aux solidarités, à l'insertion, aux personnes âgées.
- **Véronique AVELINE,**
A la petite enfance, à la jeunesse, à la famille et à la Communauté d'agglomération.
- **Jacques SOLLER,**
A la sécurité, à la prévention et à la citoyenneté.
- **Colette AUZEMERY,**
A l'animation de la ville : relations avec les associations, l'action culturelle, l'animation locale intergénérationnelle et la coopération décentralisée.
- **Jean-Marc ROUSSEL,**
A l'urbanisme, aux travaux, à la voirie et à l'environnement.

RÉCEPTION DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS SUR RENDEZ-VOUS :

- **Michel PELAMOURGUES,**
Délégué au protocole et à la mémoire.
- **Florence HAMMACHE,**
Déléguée aux affaires scolaires et périscolaires, au centre de loisirs, et à la restauration scolaire.
- **Alain CARREL**
Délégué à la culture



L'accueil du jeune enfant à Beauchamp

A ce jour sur notre commune, la capacité d'accueil du jeune enfant, en nombre de places agréées, est de 188 pour, en moyenne, une centaine de naissances par an : 100 places en Multi-accueil municipal, 78 places chez des assistantes maternelles indépendantes et 10 places en micro crèche privée.

Même en ajoutant le nombre d'enfants de moins de trois ans arrivés sur la commune après leur naissance, nous restons une exception sur la région avec un taux de couverture d'accueil du jeune enfant* de 99,88%, chiffre officiel de la CAF pour l'année 2014 (derniers chiffres connus). Cette offre peut paraître insuffisante pour certains de nos concitoyens. Pourtant avec un taux de couverture aussi élevé, la CAF refusera de subventionner toute éventuelle nouvelle structure publique ou privée sur Beauchamp à moins peut être, qu'elle ne réponde à un besoin avéré par une étude de terrain (horaires atypiques, décalés, week-end...)

L'année 2015 a vu la nécessaire mise en conformité avec la législation du statut des assistantes maternelles de notre crèche familiale. Beaucoup de craintes, beaucoup d'émoi, beaucoup de fausses informations et beaucoup de mensonges ont suivi cette réforme.

Pourtant, seule une assistante maternelle n'a pas signé ce contrat au taux horaire revu à la hausse : elle a souhaité reprendre son activité en indépendante. Deux autres ont déménagé et de ce fait n'ont pas signé de nouveau contrat avec la commune, et enfin deux sont parties en retraite... Il est donc vrai que l'offre municipale d'accueil a légèrement diminué mais des places restent disponibles chez les assistantes maternelles indépendantes et tout un dispositif est en place pour accompagner les parents dans leurs démarches de recherche de mode de garde via le Point Conseil Petite Enfance. Il existe bien une liste d'attente pour le Multi-accueil mais aucune famille n'est restée sans solution !

* taux de couverture d'accueil du jeune enfant = nombre de places agréées pour 100 enfants de moins de 3 ans.



La lecture est un jeu d'enfant

C'est précisément ce que pensent les bibliothécaires de Joseph Kessel, et c'est pourquoi un partenariat a été mis en place avec le Multi-accueil « Chamboul'tout » depuis septembre 2014.

Elodie est la référente de ce projet qui se déroule en deux temps et en deux endroits différents.

Tout d'abord, elle se rend deux fois par mois à la crèche afin de lire des histoires aux tout-petits. Puis, deux fois par mois également, elle reçoit à la Bibliothèque quatre assistantes maternelles volontaires et motivées par ce projet.

Et de quel projet s'agit-il ?

Celui de la lecture individuelle ! Basé sur le principe d'A.C.C.E.S. (association luttant contre l'exclusion sociale et travaillant à améliorer les conditions d'acquisition de la lecture et de l'écriture), le but est de laisser l'enfant libre de choisir le livre qu'il veut lire ou écouter. L'adulte s'adapte à son rythme, sans s'offusquer de commencer un livre au milieu ou de ne pas finir une lecture entamée.

Voilà donc ce à quoi Élodie, les professionnelles de Chamboul'tout et les assistantes maternelles invitent les enfants : une lecture accompagnée qui suit leur rythme et leurs envies !



Permanence d'aide et d'accompagnement

Vous êtes particulier employeur d'une assistante maternelle à qui vous confiez votre enfant et vous rencontrez des difficultés dans les démarches administratives (CAF, Pajemploi) ou dans l'élaboration du contrat de travail.

Vous êtes assistante maternelle indépendante, vous accueillez des enfants à votre domicile et souhaitez en savoir davantage sur vos droits (salaires, indemnités, congés payés, etc.)

Véronique Aveline, adjointe au Maire en charge de la Petite Enfance, vous recevra en mairie, sur rendez-vous le samedi (hors vacances scolaires), entre 10 h et 12 h. Professionnelle de la petite enfance, elle vous accompagnera dans votre rôle de parent employeur ou d'assistante maternelle salariée.

Contact et informations

Tél. : 01.39.95.90.90

veronique.aveline@ville-beauchamp.fr

En bref

Circulation Chaussée Jules César

Vous êtes venus très nombreux à la réunion publique où vous ont été présentées différentes solutions d'aménagement pour la chaussée Jules César afin de permettre une amélioration de la circulation sur cet axe.

Nous vous remercions pour le retour des questionnaires (105). Une analyse approfondie de ceux-ci montre que les thématiques de sécurité, fluidité et stationnement sont les plus fréquentes.

Le scénario, qui arrive largement en tête de vos propositions, est celui du fonctionnement en boucle : la chaussée Jules César dans un sens et le chemin de la Butte de la Bergère dans l'autre, avec des aménagements.

En partant de ce scénario, nous allons faire plusieurs essais sur 3 mois, afin d'équilibrer au maximum les flux routiers sur plusieurs axes. Nous vous remercions à l'avance pour votre compréhension.

Rendez-vous jeunes



Les métiers de l'animation

Mercredi 6 janvier 2016

Mercredi 6 janvier de 15h à 17h, l'équipe du Point Information Jeunesse, en Partenariat avec l'IFAC 95, propose une session d'information sur la session BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) qui se déroulera du 20 au 27 février 2016 à Beauchamp. Les différentes formations des métiers de l'animation vous seront également présentées : BAFD, BAPAAT et BPJEPS.

Renseignements :
Tél. : 01 30 40 57 87

Point Information Jeunesse
128 bis, chaussée Jules César

Permanence écrivain public



Vous rencontrez des difficultés dans vos démarches administratives au quotidien ; vous avez besoin de soutien et de conseils pour la rédaction de vos courriers et/ou de tout autre document.

Dans ce cadre, le Centre Communal d'Action Sociale vous propose une permanence d'écrivain public les lundis de 14h30 à 18h30 au Pôle Info, situé au 128 bis Chaussée Jules César à Beauchamp.

Renseignements :
Carole Denis : 01.30.40.57.88
CCAS - Mme Caron, Mme Deniau
Tél. : 01.30.40.45.83 - 01.30.40.45.23

Session BAFA

B.A.F.A. à Beauchamp

La 4^{ème} session de BAFA en externat organisée par l'IFAC 95 à Beauchamp, se déroulera du 20 au 27 février 2016 à l'école Pasteur.

Renseignements :
Madame Eva BLANDEAU (IFAC 95)
au 01.34.44.21.90
Inscriptions : bafa-bafd.net



NOUVEAUX HABITANTS

Faites-vous connaître avant le 31 mai 2016 pour participer à un moment convivial de découverte de votre commune



Nouveaux arrivants

Faites-vous connaître !

Venez découvrir lors d'un moment convivial, en présence de l'équipe municipale, les structures, les services et les animations de votre ville, pour vous-mêmes et vos enfants.

Pour cela, il vous suffit de contacter le cabinet du maire, soit par téléphone au 01.30.40.45.72, soit par mail, cabinet.du.maire@ville-beauchamp.fr, ou via notre site internet en remplissant le formulaire prévu à cet effet, avant le 31 mai 2016.

www.ville-beauchamp.fr

Rappel

Périmètre de sécurité écoles

Le périmètre autour des écoles élémentaires, Paul Bert et Pasteur, est fermé à la circulation le matin pour l'entrée en classes de 8h30 et l'après-midi pour la sortie des classes à 15h45.

Ateliers informatiques

Du 11 février au 23 juin 2016

Adultes et Seniors

Vous êtes Beauchampois(e), vous souhaitez découvrir l'informatique ou approfondir vos connaissances, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Beauchamp vous propose des ateliers pour débutants et initiés.

Ils auront lieu du 11 février au 23 juin 2016, tous les jeudis (hors vacances scolaires et jours fériés) à la bibliothèque municipale Joseph Kessel, pour une durée de deux heures.

- Pour les débutants : de 13h30 à 15h30
- Pour les initiés : de 16h à 18h

Une pièce d'identité et un justificatif de domicile vous seront demandés le jour de votre inscription.

Merci de vous munir de votre avis d'imposition.

Les tarifs :

- 80 € pour les personnes imposées
- 40 € pour les personnes non imposées

Les inscriptions se dérouleront le lundi 18 janvier 2016 de 14h à 17h.

Attention, le nombre de places est limité à huit participants par séance.

Renseignement :

Mme CARON - CCAS Ville de Beauchamp (horaires administratifs)

Tél. : 01.30.40.45.83

sylvie.caron@ville-beauchamp.fr

Prévention des arnaques à domicile

Jeudi 24 mars à 14h - Salles Anatole France

Dans le cadre de sa politique de prévention contre les abus et violences subis par les personnes âgées, le Centre Communal d'Action Sociale organise, en collaboration avec la police nationale, une action de sensibilisation autour de cette thématique le jeudi 24 mars à 14h, aux salles Anatole France.

Que ce soit à leur domicile ou à l'extérieur, les personnes âgées deviennent de plus en plus une cible facile. De nombreux seniors sont seuls et isolés, ce qui les rend vulnérables et favorise donc leur approche par des personnes malveillantes.

Cette intervention s'articulera autour de trois axes :

- l'attitude à adopter en cas de sollicitations à votre domicile,
- les conseils de protection et les réflexes à adopter pour lutter contre ses arnaques,
- un rappel sur les conduites à tenir.

Entrée libre

Si vous êtes intéressé(e), merci de vous faire connaître auprès de Mme CARON

CCAS Ville de Beauchamp

Tél. : 01.30.40.45.83

sylvie.caron@ville-beauchamp.fr

Résidence Pour Jeunes Actifs - Association ALJEVO

La Résidence Stéphane HESSEL de Taverny, « Résidence pour Jeunes Actifs », est destinée à l'accueil de jeunes âgés de 18 à 25 ans (voire 30 ans par exception), en emploi, en recherche d'emploi ou en formation, vivant seuls ou en couple et disposant de ressources limitées.

La résidence offre, avec ses 117 logements, différentes possibilités pour l'accueil de ces jeunes. Elle peut également accueillir des familles monoparentales dans les plus grands logements mais uniquement sur orientation sociale. Tous les logements sont aux normes PMR (Personnes à mobilité réduite) et certains sont spécifiquement dédiés à l'accueil de jeunes ayant un handicap physique.

Elle est conventionnée à l'APL, ce qui permet à la plupart des jeunes de ne payer qu'une partie limitée de la redevance mensuelle. Cette redevance est forfaitaire et couvre le coût du logement (charges comprises) et des prestations associées (fourniture du mobilier, de la petite literie, nettoyage des parties communes, mise à disposition de services collectifs...).

Pour toute information, contacter l'équipe de la résidence au 01 83 04 00 45.

La Communauté d'agglomération s'engage pour la santé

Les habitants et les professionnels de santé invités à donner leur avis.

Les élus du Parisis, les professionnels du territoire et l'Agence régionale de Santé (ARS) se mobilisent pour améliorer les parcours de soins.

CONTRE LA DÉSERTEMENT MÉDICALE
LE PARISIS S'ENGAGE



MOBILISONS-NOUS !
Votre participation est essentielle, donnez votre avis en répondant aux questionnaires en ligne jusqu'au 22 janvier 2016
www.agglo-leparisis.fr



Un diagnostic des besoins en santé de la population est lancé afin de déterminer les orientations prioritaires de la future politique de santé.

La démographie médicale, les enjeux d'accès aux soins et la lutte contre le risque de désertification médicale sont au cœur de la démarche. La Communauté d'agglomération Val Parisis souhaite mobiliser les habitants et les professionnels au travers de deux questionnaires en ligne. Cette consultation doit pouvoir permettre notamment de révéler les pratiques de recours aux soins (médecin généraliste, spécialiste, hôpital), de déterminer les établissements vers lesquels les habitants se dirigent et les types de soins auxquels ils recourent, de repérer les obstacles d'accès aux soins (temps et délais d'attente, difficultés de déplacements) et d'identifier les carences sur le territoire.

Les questionnaires sont en ligne sur le site des communautés d'agglomération du Parisis et de Val-et-Forêt jusqu'au 22 janvier 2016. Il faut compter de 7 à 10 minutes environ pour les compléter.

Une restitution du diagnostic complet est programmée en mars 2016.

www.agglo-leparisis.fr
www.valeforet.org

Environnement

La déchèterie de Bessancourt

Route de Pierrelaye (CD 191) à Bessancourt
Tél. : 01.30.40.80.00

Horaires et jours d'ouverture :

La déchèterie est ouverte tous les jours, sans interruption, à l'exception des 25 décembre et 1^{er} janvier.

- Du 1^{er} avril au 30 septembre de 10h à 20h.
- Du 1^{er} octobre au 31 mars de 10h à 18h.

La déchèterie accueille chaque jour entre 100 et 400 visiteurs. Nous vous recommandons donc de venir entre 11h30 et 16h pour limiter votre temps d'attente pour l'accès au site. Vous pouvez contacter les gardiens durant les heures d'ouverture au 01.30.40.80.00

Conditions d'accès

Être un particulier, un commerçant ou un artisan résidant dans les communes membres du Syndicat. Lors de votre première visite, vous devrez présenter :

Si vous êtes un particulier :

- une pièce d'identité,
- un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.

Si vous êtes un professionnel :

- une pièce d'identité,
- un extrait du K-bis.

Avec ces documents, vous pourrez remplir le formulaire de demande de badge, fourni par les gardiens. Votre badge définitif vous sera remis en mains propres lors de votre deuxième passage. Vous devrez le présenter lors de chaque entrée.

Attention : Ce badge est strictement nominatif. Des contrôles d'identité sont effectués régulièrement auprès des porteurs des badges. Tout autre porteur que le propriétaire du badge se verra retirer le badge immédiatement. Un seul badge par véhicule sera accepté à l'entrée de la déchèterie.

L'accès à la déchèterie est limité :

- aux voitures particulières avec ou sans remorque,
- aux camionnettes sans remorque d'un PTAC inférieur à 3,5 tonnes.
- à 16 passages à l'année,
- à 300 kg par jour.

Au-delà de ces quantités le service est payant.

Modification des jours de collecte des déchets ménagers

Ce qui change à partir du 4 janvier 2016

Le tableau ci-dessous vous indique ces nouveaux jours de collecte :

Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
Matin	A-midi	Matin	A-midi	Matin	A-midi	Matin	A-midi	Matin	A-midi
									
	A partir du 4 avril 2016			1 fois par mois					



Déchets résiduels



Emballage Journaux



Verre



Déchets verts

Les encombrants seront collectés en deux secteurs les lundis ou mardis tous les deux mois. Toutes les dates sont indiquées dans le calendrier de collecte 2016 qui a été distribué courant décembre et qui est également sur le site internet du Syndicat Tri-Action : www.syndicat-tri-action.fr

Ces modifications s'expliquent par la rationalisation et l'optimisation de la collecte des déchets sur l'ensemble du territoire du Syndicat.

Pour notre commune le coût de la collecte pour 2016 était estimé à 414 056 €, cette rationalisation va permettre une économie de 14 000 €.

Renseignements

Syndicat Tri-Action

N° vert 0800 511 202 (appel gratuit depuis 1 poste fixe du Val d'Oise)

Tél. : 01 34 18 30 18

contact@syndicat-tri-action.fr

Rappel

Stationnement unilatéral à alternance semi-mensuelle

Pour que les camions-bennes de Tri-action puissent correctement circuler dans les rues de Beauchamp, il est utile de rappeler que le stationnement alterné consiste à se garer du 1^{er} au 15 du mois sur le côté des numéros impairs des habitations et du 16 au 31 du mois sur le côté pair.

Le stationnement dans toute la commune est réglementé de manière unilatérale à alternance semi-mensuelle, sauf s'il existe des dispositions particulières (zone bleue, marquage au sol indiquant des places de stationnement, etc.).

Le changement de côté doit se faire la veille du 1^{er} ou du 16 du mois entre 20h30 et 21 h. En cas d'oubli, le contrevenant risque un procès-verbal de contravention de 17 €. Si le véhicule n'est pas déplacé au bout de 7 jours consécutifs (stationnement abusif ou gênant à la circulation), une mise en fourrière peut être effectuée.

L'objectif du stationnement unilatéral à alternance semi-mensuelle est de retirer les véhicules « ventouses » et de permettre à tout usager de pouvoir stationner.

Les textes des Tribunes d'expression, rédigés par les membres des différents groupes du Conseil municipal, n'engagent que leurs auteurs.

Tribunes d'expression

Groupes du Conseil municipal

Beauchamp à Votre Image

Au dernier Conseil municipal, nous avons appris que **le terrain vendu, avenue des Marronniers**, était proposé dans une agence immobilière à un prix nettement supérieur à notre vente.

Dans la situation budgétaire et financière de Beauchamp, une bonne gestion consiste à **vendre certains biens immobiliers** appartenant à la ville. Ce terrain à bâtir a été évalué par les services du domaine à 246 000 €. Il est important de noter que cette évaluation a été réalisée sans enquête sur place (application d'un prix moyen au mètre carré). Or le terrain présente un caractère atypique (**parcelle en triangle**), la construction d'un bien immobilier sur ledit terrain n'est donc pas évidente. Le terrain a été vendu par vente aux enchères immobilières notariale organisée par la Chambre des notaires de Paris. Ce mode de vente est simple, public et totalement sécurisé juridiquement. Il permet à la commune de n'engager aucun frais (commission d'agence immobilière, par exemple). Il a été approuvé par Le Conseil municipal (24 voix « pour » et 5 « abstentions »). Beaucoup d'acheteurs potentiels ont demandé des renseignements sur le terrain et se sont rendus sur place pour visiter. Probablement à cause de la configuration particulière du terrain, une seule enchère a été proposée à hauteur de 175 000 €. Personne n'ayant surenchéri dans les 8 jours qui ont suivi, le terrain a été cédé pour ce montant, ce qui n'était pas le résultat attendu.

Aujourd'hui, ce terrain est en vente en agence pour un prix bien supérieur mais, il n'est pas encore vendu !

Le recours à une telle vente aux enchères ne sera plus retenu systématiquement dans le cas de ventes ultérieures.

Droit de Préemption Urbain Renforcé

Le 25 juin 2015, Le Conseil municipal (CM) validait, à l'unanimité, l'autorisation d'utiliser le Droit de Préemption Urbain indispensable notamment pour mettre en œuvre les dispositions du Plan local d'Urbanisme.

Le 25 juin 2015, Le CM validait, par 24 voix « pour » et 5 voix « contre », l'utilisation du Droit de Préemption Urbain Renforcé (DPUR) pour l'îlot UAa. Ce DPUR n'est qu'une disposition technique permettant de préempter séparément des appartements au sein de copropriétés, et non pas seulement des immeubles en totalité comme le permet le DPU. Ce DPUR est donc indispensable pour mener à bien sur le long terme l'opération de l'îlot. Il n'a aucune influence sur les contraintes du Plan Local d'Urbanisme. Comment expliquer les 5 voix « contre » ? Opposition systématique ? ...

Meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Pour vous et avec vous.



Les élus de Beauchamp à Votre Image

www.beauchampavotreimage.fr

Beauchamp Renouveau

Un peu de décence Mme Occis (réponse à l'article du BP Infos de Nov/déc)

Mme Occis attend de connaître le contenu des articles de l'opposition pour s'arroger le droit de les contester sans nous donner la possibilité de répondre. Elle nous accuse d'indécence mensongère alors qu'elle ne semble guère connaître la ville du Plessis Bouchard. Nous réaffirmons que le Maire du Plessis Bouchard a négocié avec M le Préfet afin de préserver le cadre de vie de sa ville. Actuellement, son taux de logements sociaux est de 7 % (16,2% à Beauchamp) et il n'est pas carencé. Pourtant, l'Etat disposait de 90% des terrains de la ZAC du bois Servais représentant 24 ha et pouvait lui imposer des constructions. Oui, le Maire a su démontrer sa bonne foi en proposant plusieurs projets. Dans le projet du PLU de Beauchamp, la programmation de logements permettait de négocier avec le préfet. L'indécence et la désinformation ne sont donc pas où Mme Occis le prétend.

Réunion publique du 3 novembre

Le Maire a présenté aux Beauchampois présents la renégociation de l'emprunt structuré indexé sur le Franc Suisse.

On a emprunté 6,5 Millions d'euros en 2007 et la majorité accepte de payer une soulte (pénalité de sortie) de 17,3 millions. Malgré l'aide de 11 millions, on ne peut pas parler de renégociation. Le nouvel emprunt double l'endettement de la commune, qui était déjà en 2014 de 2349€ par habitant. Beauchamp est sortie de cet emprunt structuré, mais au prix fort. Les finances sont obérées pour 20 ans.

Dans son interview sur VO-NEWS-TV du 20 novembre 2015, Mme Occis déclare que la situation des emprunts de Beauchamp s'est aggravée « en janvier 2015 lorsque le Franc Suisse s'est écroulé ». Nous confirmons qu'elle ne s'est pas entourée des professionnels nécessaires, et son interview en donne la preuve publique. En effet, la situation vient de la hausse et non de la chute du Franc Suisse comme elle le dit.

Dans cette renégociation, il y avait des pistes à explorer tant au niveau du protocole du prêt liant la commune à la SFIL (banque d'Etat), qu'au niveau de l'Europe. Cela aurait permis de faire des économies substantielles.

Pour équilibrer le budget, le Maire aura recours à l'augmentation des impôts en 2016, 2017..... Les Beauchampois paieront le choix onéreux de la facilité retenue par la majorité.

Nous vous souhaitons une excellente année 2016.



Françoise Nordmann, Frédéric Jenny, Jannick Loiseau, Nicolas Manac'h, Carla Pirès.
www.beauchamprenouveau.fr
contact@beauchamprenouveau.fr

Alternative Citoyenne pour Beauchamp

Un terrain communal vendu 175 000 euros aux enchères se retrouve à la revente à 260 000 euros...

Lors du conseil municipal du 25 juin 2015, les élus étaient invités à se prononcer sur la vente aux enchères de 2 terrains communaux selon un mode en vente mis en avant par la majorité (avec une mise à prix proposée par le service des ventes aux enchères de -30% en dessous de l'estimation des services des domaines).

Un premier terrain de 822 m² évalué à 246 600 € a été mis à prix à 173 000 €, Mme le Maire évoquant, lors du vote « plus le prix est bas, plus cela va attirer des gens qui ont l'impression qu'ils vont faire une bonne affaire et en général ça monte beaucoup plus haut ».

Or, suite à notre question orale posée lors du conseil municipal du 15/10/2015 il s'avère que ce terrain a finalement été vendu pour 175 000 €. En effet, un seul enchérisseur s'est présenté alors que Beauchamp est particulièrement recherché pour ses terrains et immeubles.

Moins d'un mois après, une agence immobilière propose ce bien en exclusivité à 260 000 € !

Comment ne pas s'indigner de cette perte sèche à l'heure où la Ville est financièrement exsangue et avec la perspective de nouvelles augmentations d'impôts en 2016 ?

Nous avons demandé à Mme le Maire de mettre à l'ordre du jour du conseil municipal du 26 novembre une question relative au retrait temporaire de la vente du second terrain. Sans réponse, les élus d'Alternative Citoyenne pour Beauchamp sont intervenus en séance : Mme le Maire nous a indiqué que cette vente était désormais suspendue.

... et le receveur perçoit une «prime» exceptionnelle !

Chaque année, au moment du vote concernant l'indemnité complémentaire versée au percepteur, nous exprimons notre désaccord. En effet, si les textes en prévoient bien la possibilité, celle-ci est encadrée.

Cette indemnité peut lui être versée lorsque la commune demande des travaux supplémentaires ou à ses missions habituelles.

Il semblerait que cette année aucune mission spécifique n'ait été demandée au receveur. Mme le Maire et son adjoint aux Finances l'ont même évoqué : ils n'avaient pas d'éléments permettant de justifier un travail supplémentaire. **Alors pourquoi cette «prime» exceptionnelle ?**

Les Beauchampois apprécieront d'apprendre que, par contre, la traditionnelle cérémonie des vœux où se rassemblent les acteurs de la vie locale (associations, enseignants, élus et citoyens) est supprimée.



Patrick PLANCHE, Christelle TAKACS, Pascal SEIGNÉ
vos conseillers municipaux
Alternative Citoyenne pour Beauchamp
www.alternative-beauchamp.fr

Rendez-vous

Mardi musique ! Animation ! Concert !

Mardi musique

Au cœur de Broadway

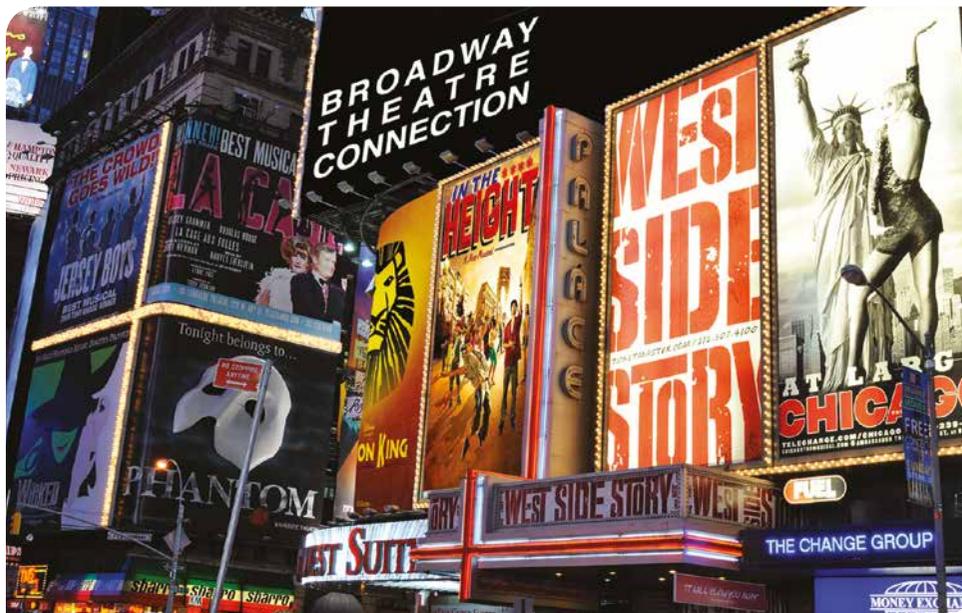
Mardi 19 janvier 2016 à 19h30

A la demande d'une production américaine, une célèbre directrice de casting est à la recherche de musiciens français pour créer une comédie musicale à Broadway. Mais elle a bien du mal à constituer une équipe. Le casting aura de multiples rebondissements : les musiciens auditionnés ne seront pas toujours faciles à gérer ! Arrivera-t-elle à satisfaire la production ? Vous le saurez en venant écouter ce Concert en Scène !

Le trio de l'Ensemble Gulliver (piano-violon-violoncelle) vous fera redécouvrir les grands classiques du répertoire américain. (West Side Story, Cabaret, Adagio de Barber, New York-New York...)

Ecole Municipale de Musique
Auditorium du Centre Culturel

Entrée libre sur réservation
reservations@ville-beauchamp.fr
Tél. : 01.34.18.33.58



Animation

Pause Parents

Samedi 16 janvier 2016 à 10h30

A quand la pause ?

La bibliothèque propose aux parents d'expérimenter un temps de pause pour échanger et partager sur une thématique en lien avec le rôle d'être parents.

Pour cette séance, le thème abordé sera la relaxation.

Accordez-vous un temps pour ralentir et... respirer !

Bibliothèque Joseph Kessel
18, av. du Général de Gaulle
Tél : 01.39.60.73.97
bibliotheque@ville-beauchamp.fr

Un temps de pause pour échanger, partager sur la thématique de la relaxation en lien avec le rôle d'être parent

Pause-parents
Samedi 16 janvier 2016
à 10 h 30
Bibliothèque J. Kessel
Salle polyvalente (1^{er} étage)

Places limitées sur inscription

Renseignements :
01.39.60.73.97
bibliotheque@ville-beauchamp.fr

Concert d'hiver

Par les chœurs de l'Ecole municipale de musique

Samedi 23 Janvier 2016 à 20h30

C'est un concert à double programme que vous proposent cette année les chœurs de l'Ecole Municipale de Musique de Beauchamp.

Voyage dans le folklore

D'une part, un voyage dans le folklore, avec un récital de chants populaires de plusieurs pays et régions : chants bretons, de l'est de l'Europe et de bien d'autres contrées vous transporteront l'espace d'un concert dans des univers sonores riches de traditions musicales multiséculaires.

Rencontre avec Mozart

D'autre part, une rencontre avec Mozart à travers la Missa Brevis en Fa, accompagnée de deux violons, violoncelle et piano, ainsi que les Nocturnes et leur trio de clarinettes.

Venez fêter la nouvelle année avec nous !

Eglise Notre-Dame de Beauchamp
51, avenue Pasteur

Entrée libre

Renseignements : Tél. : 01.34.18.33.58

PARISIS ARTIST

Sélection des candidats qualifiés



La première sélection ayant eu lieu, les candidats qualifiés seront jugés à partir de prestations présentées devant un jury constitué de professionnels du spectacle :

48 artistes en tout.

Des soirées spectacles, avec 12 artistes, auront lieu dans chacune des villes de l'agglomération qui ont accepté de participer : le 29 janvier à Corneilles-en-Parisis, le 19 février à Taverny, le 11 mars à Beauchamp et le 25 mars à Sannois. En mai, la finale réunira les 12 qualifiés.

Information et contact

06 62 04 60 50 - contact@parisis-artist.fr

FB : <https://www.facebook.com/Parisisartist>

Thé dansant

**Dimanches
24 janvier et
21 février 2016**

de 14h à 18h - Salle des fêtes

Les deux premiers Thés Dansants de l'année 2016 se dérouleront les dimanches 24 janvier et 21 février 2016 de 14h à 18h à la salle des fêtes.

Les billets seront en vente **à partir du lundi 11 janvier 2016** auprès du personnel du Service Animation ou directement sur place les dimanches 24 janvier et 21 février 2016.

Pour les personnes qui souhaitent passer ce moment en compagnie de leurs amis, nous vous conseillons de réserver vos places et vos tables quelques jours avant.



Billetterie et réservation des tables

Service Animation Ville
25, avenue Curnonsky

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30
- mercredi de 10h à 12h.

Renseignements :
Tél. : 01 30 40 45 16
animationville@ville-beauchamp.fr

Changement d'adresse du Service Animation Ville.

Dans un souci de rapprochement et afin de faciliter les relations de toutes les associations avec les services municipaux, le service Animation Ville et Vie Associative a été transféré, depuis le mois de novembre, au Centre Omnisports, 25, avenue Curnonsky à Beauchamp.

Tél. : 01.30.40.45.16

animationville@ville-beauchamp.fr

Retour sur la deuxième édition du rétro-gaming

Du 18 au 21 octobre 2015, 200 jeunes et leurs parents ont participé à la seconde édition du rétro-gaming. Pendant quatre jours, les participants ont pu jouer aux différentes consoles de jeux créées depuis le début des années 80.

Le Service tient à remercier tout particulièrement, les trois jeunes bénévoles (Jean-Baptiste, Killian et Yohann) pour leur implication dans la réussite de la manifestation, ainsi Stéphane BRIAND pour le prêt des ordinateurs qui ont servi de support à l'exposition.



Pass-sport Loisirs

Dimanche 17 Janvier 2016

Randonnée pédestre

Rendez-vous au Centre Omnisports à 8H30

Inscriptions: sport@ville-beauchamp.fr



Dimanche 31 Janvier 2016

Badminton

Rendez-vous à 9H30 au Gymnase du Collège (Allée Pascal)

Inscriptions:sport@ville-beauchamp.fr

Dimanche 7 Février 2016

Marche Nordique

Rendez-vous au Centre omnisports à 8H30

Inscriptions: sport@ville-beauchamp.fr

Stage sportif 6/12 ans

Vacances de février 2016

Du lundi 29 février au mercredi

02 mars 2016 de 9h30 à 12h

et de 13h30 à 16h.



Le stage sera composé d'ateliers sportifs : kin-ball, tchouckball, baseball, badminton, hockey, basketball sur site.

Des activités hors commune ponctueront cette session : patin à glace et escalade.

La tarification est de 41,33 € par enfant pour les 3 jours, et dégressif selon le quotient familial.

Les places étant limitées veuillez contacter M. Stéphane ALAUX au 01 34 18 75 95.

Ouverture des inscriptions :

lundi 1^{er} février 2016.

Album

6 Nov.



Remises des récompenses

La salle des fêtes a accueilli plus de 200 personnes pour assister à la mise à l'honneur de 56 sportifs récompensés (du niveau départemental au niveau international) et de 5 bénévoles qui ont reçu la médaille de la ville. Beauchamp peut être fier de tous ses sportifs avec notamment les titres de Champion, de Vice-champion du monde et de Champions de France dans le domaine de la boxe, et de tous les bons résultats obtenus dans l'ensemble des disciplines.

Morts pour la France

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée à 11 h au monument aux morts, en présence de Madame le Maire, des élus du Conseil municipal et des Présidents des associations des anciens combattants, Monsieur Lucien Corticchiato (U.B.A.C) et de Monsieur Michel Pelamourgues (F.N.A.C.A).

Afin d'honorer la mémoire des soldats morts pendant la première guerre mondiale, des enfants des classes de CM1 et CM2 de l'école Louis PASTEUR ont participé activement à la commémoration.

Tous les participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié offert par la municipalité à l'issue de la cérémonie.

11 Nov.



Ravage de la flamme

« Le samedi 28 novembre, avec Mme Occis, Mr Walter et des représentants de la Ville, nous sommes allés en car à Paris pour participer à la cérémonie du Ravage de la Flamme de la tombe du Soldat Inconnu, sous l'Arc de Triomphe.

Pendant la sonnerie aux Morts et au son des tambours, Camille et Clément ont déposé une gerbe de fleurs.

On a chanté la Marseillaise.

Anna et Alexandre ont ravivé la Flamme.

Nous avons terminé par une belle photo.

On était vraiment contents d'y aller, on a eu de la chance d'y participer ! »

Des élèves de CM1, CM2a, CM2b de l'école Pasteur.

25 Nov.



Rendez-vous jeunes

Une dizaine de jeunes (14/25 ans) est venue au P.I.J. pour s'informer sur les dispositifs existants pour partir à l'étranger.

Cette rencontre, réalisée en partenariat avec la conseillère de l'Espace Europe Direct, a permis aux jeunes de renseigner leurs demandes sur la mobilité : départ pour l'Australie après le Bac pour des études artistiques liées au cinéma, projet de mobilité vers la Corée du sud, demande d'information générale sur les possibilités de départ pour de l'emploi ou autres opportunités.

28 Nov.



Album

Le marché de Noël

Samedi 5 décembre, la Ville a proposé un Marché de Noël traditionnel, à la Salle des Fêtes.

Seize exposants ont proposé, aux nombreux visiteurs, un large choix d'idées de cadeaux pour les fêtes de fin d'années (bijoux, objets de décoration, articles et accessoires de mode, bières artisanale, miel de la région et jouets).

De plus, des animations pour le plaisir des enfants ont été mises en place : diorama géant de Noël en Playmobil, distribution de friandises par le Père Noël et un atelier contes de Noël.

Nous tenons à remercier, les bénévoles du Comité de Jumelage pour leur implication dans la réussite de la manifestation, la Société Cars Lacroix et ses chauffeurs pour la mise à disposition gratuite de la navette entre le Stade Municipal (animations pour le téléthon) et le Centre Ville et Monsieur Jean-Philippe BROUSSIN pour sa contribution à la décoration de la salle (village de Noël Playmobil).



5 Déc.



4 & 5 Déc.

Téléthon 2015

A l'occasion des 10 ans du Téléthon organisé par les Cars Lacroix sur la commune de Beauchamp, un partenariat spécifique s'est mis en place avec la ville.

Enfants et adultes se sont réellement mobilisés pour apporter leur contribution à l'AFM Téléthon, en réalisant des tours de stade ou en participant aux divers ateliers (jeu de quilles géant, tir au pneu, golf, tennis de table, disc-ball, chamboule-tout...).

Remercions l'équipe des bénévoles qui ont su une nouvelle fois donner de leur temps pour une noble cause.



1^{er} Déc.

Spectacle du multi-accueil

Le spectacle de fin d'année pour les enfants du multi-accueil «Chamboul'tout» a eu lieu le 1^{er} décembre.

Ils ont pu découvrir, tout en musique, le conte «Roule Galette» présenté par la compagnie Touk-Touk.

Dans une ambiance comique, le spectateur part à la rencontre du lapin, de l'ours, du loup et du renard.

Dans ce spectacle interactif, petits et grands ont accompagné «Galette» dans ses péripéties.

Repas des aînés

Cette année encore, le traditionnel repas de fin d'année des Seniors, organisé par le CCAS, s'est déroulé dans une ambiance festive et conviviale.

Nos seniors ont pu découvrir et apprécier les airs d'opérette de la troupe « Couleurs en jeux », puis l'orchestre de « Régis Gibourdel » a animé le reste de l'après-midi.



29 Nov.

Associations

Beauchamp Accueil

Les Ballets Russkashow

Samedi 16 janvier 2016

Casino d'Enghien - Chorégraphie de Alexis Kozenko

Conférences

Lundi 18 janvier 2016

Les prouesses de la métallurgie au service de notre vie quotidienne - Salles Anatole France.

Lundi 22 février 2016

La mystérieuse histoire de la bibliothèque d'Alexandrie - Salles Anatole France.

Concert

Dimanche 7 février 2016

Théâtre Roger Barrat (Herblay).
Voyage musical autour des grandes héroïnes de Shakespear...

Visite commentée

Judi 18 février 2016

Musée français de la carte à jouer (Issy-les-Moulineaux).

Renseignements :

contact@beauchamp-accueil.fr

Tél. : 01.79.51.60.80

01.34.13.24.73 – 01.39.60.01.51

Amicale Laïque de Beauchamp

Toute l'équipe de l'Alb vous présente ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2016 riche en échanges.

Stages

- Qi Gong avec Marie Louise Vinel samedi 23 janvier de 14h à 17h (sur le thème Qi Gong des saisons)
- Stretching énergétique avec Sylvie Bouteilloux samedi 6 février de 14h à 17h

Flash sur ...

- Cours de Lock (funk/soul/disco) : le lundi de 20h à 21h30 avec Nordine TAZIBT.
- Marche nordique : le lundi de 14h à 15h accessible à tous les adhérents avec un supplément sur votre cotisation de 50 € seulement par an – et à partir de janvier 30 €.
- Cours de yoga : le jeudi pendant votre pause méridienne de 12h15 à 13h15 – Salle A. France

A noter sur votre calendrier :

Carnaval le mercredi 9 mars 2016

Renseignez vous auprès de notre bureau ou sur notre site www.albeauchamp.fr

Tél. : 01 39 95 24 47

alb_6@aliceadsl.fr

Ateliers Chanson

Spectacle

Dimanche 7 Février 2016 à 15h

Salles Anatole France



Amateurs de chansons françaises, notez cette date dans vos agendas !

La dynamique troupe de l'Atelier Chanson de Beauchamp vous convie à son nouveau spectacle, mis en scène par Hervé Delaiti.

Deux heures de chansons et d'émotions à partager à travers les textes et les mélodies d'artistes contemporains comme Maxime le Forestier, ZAZ, Léo Ferré, Cœur de Pirate, Johnny Hallyday ou encore Maurane... pour ne citer qu'eux.

Nous vous attendons nombreux !

Prix des places : 6 €

Renseignements : 06.83.53.07.88 - atelierchanson95@gmail.com

<http://atelierchanson.e-monsite.com>

Bel Automne

Galette des rois avec animation

Mercredi 6 janvier 2016

Salles A. France.

Théâtre Antoine à Paris

Dimanche 17 janvier 2016

Fleur de Cactus avec Catherine Frot et Michel Fau

Mensonges, quiproquos et portes qui claquent... Fleur de cactus, une comédie dans la plus pure tradition du boulevard.

Les incontournables de Creil

Samedi 6 février 2016

Visite de la clouterie RIVIERRE,

dernière usine de clous en activité en France, fondée en 1888. Déjeuner, puis visite du Musée Galle-Juillet

Concert Pas-Deloup

Samedi 20 février 2016

Harmonie - Salle Philharmonie de Paris. Esteban Benzecry, Colores de la Cruz Del Sur, Intihuatana.

George Gershwin, Airs de Porgy et Bess, arrangement unique pour trio jazz et orchestre.

Igor Stravinski, Le Sacre du Printemps.

Renseignements :

Tél. : 01.34.18.25.18

<http://belautomne.e-monsite.com>

Beauchamp Loisirs et Culture

Goûter théâtre

Pasqual ROMANO, le magicien des enfants.

Dimanche 10 Janvier 2016 à 15 h 30

Salles Anatole France

Spectacle pour enfants à partir de 3/4 ans à voir en famille.

Tarif unique : 6 € - Places limitées

Grand bal country

animé par Francky

Samedi 16 Janvier 2016 de 20h à 1h

Salle des fêtes

Tarif : 12 € - Gratuit – 15 ans

sur réservation - places limitées.

Stage de peinture enfants

Les 22, 23 et 24 février 2016 de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30

Le Carnaval suivant les pays, les personnages burlesques, les formes et couleurs. A partir de différentes techniques : dessins, peinture, collages... Les enfants pourront laisser aller leur imagination et leur créativité. Tarif : Adhérents 55 € - Non adhérents 60 € Possibilité de manger sur place en apportant son repas.

Les stages et ateliers ne peuvent ouvrir qu'en fonction d'un minimum d'inscriptions.

B.L.C. vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2016.

Renseignements :

Tél. : 01.39.60.49.61

assos.blc@free.fr

assos.blc.over-blog.com

état civil

Octobre / Novembre

Ils sont arrivés !

Maryem ZERROUKI
Dylan-Celeste KIOKOLO
Léanne MAGALHAËS
Valentin LESPAGNE
Cassiopée DESAUNAY THIBAUT
Fatima-Zahra KHAY
Diego FERREIRA ZERIO
Ilyès MAMAY
Elouan HUMBERT
Marisa CERDEIRA
Eva LE PROUX DE LA RIVIERE
Ephraïm BA
Izia FREITAS
Marcelina BOUNGOU KAYA
Callie BORDES ROCAMORA
Jeanne STANKO-DUCARRE
Baptiste VALAT
Océane BOUABIDA
Oscar NOWAK
Yanis KLERI
Alexandra DINDE NGOH
Aidann VERMEULEN
Sophia TEIXEIRA

Ils se sont dit oui

Jérémy JOAQUIM & Prisca CORTES
Tony DAMINELLI et Lucie ALBIN
Dominique PATURAUD et Virginie DUPONT

Ils nous ont quittés

Rachel JOLIVEL (83 ans)
Jean-Claude DUFOUR (67 ans)
René GALLIER (84 ans)
Jacques DHEYGRE (72 ans)
Raymond ROULEAU (84 ans)
Anne AMOURETTE (88 ans)
Simonne FAJEAU (84 ans)
Odette SIMON (84 ans)
Raymonde PÉCOUL (83 ans)
Renée LESIEUR (84 ans)
André DUCLOY (79 ans)
Daniel BAROUX (86 ans)
Jean-Claude LE DOUCEN (70 ans)

**Pour toute réclamation,
contactez le service de l'état civil
au 01.30.40.45.12**



Agenda

6 janvier

Rendez-vous jeunes

Les métiers de l'animation
Pl.J. de 15h à 17h
☎ 01.30.40.57.87

10 janvier

B.L.C

Goûter théâtre 3/4 ans
Pascal Romano,
le magicien des enfants
15h30- Salles A. France
☎ 01.39.60.49.61

16 janvier

Pause Parents

Relaxation
Bibliothèque J. Kessel
à 10h30
☎ 01.39.60.73.97

16 janvier

B.L.C

Bal country
Salle des fêtes à 20h
☎ 01.39.60.49.61

17 janvier

Pass-sport Loisirs

Randonnée pédestre
8h30 - Centre Omnisports
☎ 01.34.18.75.95

18 janvier

Inscriptions Ateliers informatiques

En mairie, CCAS
De 14h à 17h
☎ 01.30.40.45.83

19 janvier

Mardi musique

Au coeur de Broadway
Auditorium à 19h30
☎ 01.34.18.33.58

23 janvier

Concert d'hiver

Eglise N-D de Beauchamp
à 20h30
☎ 01.34.18.33.58

24 janvier

Thé dansant

Salle des fêtes
De 14h à 18h
☎ 01.30.40.45.16

31 janvier

Pass-sport Loisirs

Badminton
9h30 - Gymnase du
collège
☎ 01.34.18.75.95

7 février

Atelier chanson

Spectacle
Salles A. France à 15h
☎ 06.83.53.07.88

7 février

Pass-sport Loisirs

Marche nordique
8h30 - Centre Omnisports
☎ 01.34.18.75.95

20 au 27 février

Session B.A.F.A.

Les métiers
de l'animation
☎ 01.34.44.21.90

21 février

Thé dansant

Salle des fêtes
De 14h à 18h
☎ 01.30.40.45.16

29 février

au 2 mars

Stage sportif

6/12 ans
De 9h30 à 12h
et de 13h30 à 16h
☎ 01.34.18.75.95

9 mars

A.L.B.

Carnaval
☎ 01.39.95.24.47

24 mars

Prévention

Arnaques à domicile

Salles A. France
à 14h
☎ 01.30.40.45.83

Nouveaux habitants

Vous venez de vous installer à Beauchamp, soyez les bienvenus. Afin de vous accueillir et de faciliter votre arrivée dans notre commune, vous êtes invités à vous faire connaître en mairie :

- par téléphone au **01.30.40.45.72**,
- par mail en indiquant vos nom, prénom et coordonnées à l'adresse suivante : **cabinet.du.maire@ville-beauchamp.fr**,
- ou en remplissant le formulaire en ligne de notre site internet **www.ville-beauchamp.fr**

Conciliateur de justice

Litiges civils

Pour toutes demandes concernant les litiges civils, les permanences de Madame MUR, Conciliateur de justice de la Cour d'Appel de Versailles, auront lieu, en mairie, les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis du mois sur rendez-vous pris au 01.30.40.45.12.



Maçonnerie générale
T.P.
Génie Civil et O.A.
Carrelage - Isolation
Travaux de Rénovation

TOUS CORPS D'ETAT
agrée SNCF • QUALIBAT 2112** Décennale

NOUVELLE ADRESSE
2, rue Lavoisier - 95220 HERBLAY
☎ 01.39.60.27.01 - Fax 01.39.95.37.64
contact@bastera.fr



- Menuiseries PVC
- Menuiserie Aluminium
- Menuiserie Bois
- Portes d'entrées
- Volets Roulants, Battants
- Portails
- Portes de Garage
- Stores Extérieurs
- Stores Intérieurs
- Véranda
- Motorisation



RECONNU
GRENELLE
ENVIRONNEMENT

12, avenue du Général de Gaulle - BEAUCHAMP • www.accord-fenêtres.fr
TÉL : 01 61 35 15 06 - Mobile : 06 61 67 36 36



Spécialiste des marques de chaudière :
VIESSMANN De Dietrich

NOUVEAU : Nous vous accueillons dans notre showroom privé dédié au chauffagesur rendez-vous

Plomberie

- Installation sanitaire
- Création de salles de bains
- Dépannage
- Inspection caméra
- Dégorgement de canalisations
- Pose et entretien adoucisseur d'eau



Nos qualifications :



Chauffage

- Installation de chaudière fioul / gaz condensation
- Entretien de chaudière
- Ramonage chaudière
- Dépannage



189, boulevard André Brémont • ZAE Saint-Leu / Le Plessis-Bouchard 95320 Saint-Leu-La-Forêt
Stéphane Vue • Tél : 06 60 45 23 91
Tél : 01 39 32 96 71 • Fax : 01 39 32 97 13 • Email : asv8@wanadoo.fr • www.societeasv.fr

Grignotage • Insomnie
Stress • Ménopause
Post grossesse...

Kilos en trop ?

Ma diététicienne
Ma solution !

NATURHOUSE
Experts en rééducation alimentaire

Une méthode exclusive pour une perte de poids durable

Avec NATURHOUSE, découvrez une approche unique pour répondre aux problèmes de surpoids grâce au suivi diététique et à la vente de produits à base de plantes, fruits et légumes.

Les forces de la méthode

- Les centres NATURHOUSE aident à perdre du poids quand on en a réellement besoin.
- Dans chaque centre, un professionnel de santé diplômé, diététicien(ne)-nutritionniste propose une prise en charge hebdomadaire, au travers d'un plan diététique personnalisé, parce que chaque individu est unique. Ces consultations sont gratuites.
- Le diététicien(ne) associe au plan diététique des compléments alimentaires ciblés à base de plantes, fruits et légumes. Seuls ces produits sont à la charge du client (panier moyen : environ 40€/semaine).

Les raisons d'un succès

LES RÉSULTATS ATTENDUS
Une perte de poids entre 600g à 1 kg par semaine, ce qui correspond à une perte progressive et durable qui n'est pas agressive pour l'organisme.

FRÉQUENCE DU SUIVI DIÉTÉTIQUE

- > PHASE DE PERTE DE POIDS
Consultation toutes les semaines
- > PHASE DE STABILISATION
Consultation tous les quinze jours
- > PHASE D'ENTRETIEN
Consultation tous les mois

La fréquence de ces bilans est adaptée en fonction des événements et des besoins.

NATURHOUSE S'ENGAGE SUR DES RÉSULTATS CONCRETS

- Le client a la liberté d'arrêter son suivi à tout moment. Aucun contrat ou abonnement n'est signé. C'est donc bien la qualité technique de la prestation et donc la perte de poids qui assure le succès d'un centre NATURHOUSE.
- La période de stabilisation débute lorsque le client a atteint son objectif de poids. C'est la phase où la notion de plaisir alimentaire est réintégrée de façon progressive afin que l'organisme l'accepte sans reprise de poids. Elle dure huit semaines et les visites sont bi-mensuelles.
- Le parcours terminé, des bilans "d'entretien" sont proposés pour faire le point tous les mois et entretenir le poids durablement.



15%
des français
sont obèses
32,3%
sont en
surpoids



Et si la solution finalement résidait "tout naturellement" dans le fait de bien manger ? C'est la vocation qu'a choisie Naturhouse.

NATURHOUSE EN CHIFFRES

- EN FRANCE**
- + de 550 centres en France
 - 1000 diététicien(ne)s-nutritionnistes diplômé(e)s au service de 700 000 clients.
 - 1^{er} employeur privé français de diététicien(ne)s avec BTS ou DUT.
- DANS LE MONDE**
- 2000 centres dans 40 pays
 - 3000 diététicien(ne)s-nutritionnistes au service de 4 millions de clients.
 - NATURHOUSE est classé au Top 100 des meilleures franchises au plan mondial.



NATURHOUSE
Experts en rééducation alimentaire

+ DE 550 CENTRES EN FRANCE • 2 000 CENTRES DANS LE MONDE

suivi diététique
naturhouse.fr

Prenez rendez-vous avec votre diététicien(ne)
NATURHOUSE Beauchamp
141 Bis Chaussée Jules César - 95250 Beauchamp
Tél. 01 79 51 59 44

69% des clients Naturhouse ont perdu entre 1kg/700 et 5kg/100 ou plus par mois, avec un indice de masse corporelle moyen de 29 au début de leur suivi (étude interne réalisée du 01/05 au 31/10/2015 sur 254 797 visites et 64 131 personnes)



Pour paraître dans le prochain Bulletin de Beauchamp, contactez Philippe Vidal au 06 61 14 06 14